

REUNION DE BUREAU à Samoens Le 25 avril 2009

Ce compte rendu est provisoire. Il sera validé lors de la prochaine réunion. Le cas échéant, modifications ou remarques figureront dans le compte rendu de la réunion suivante.

Présents : Laurent GALMICHE, Jean Pierre HOLVOET, Annick MENIER, José PREVOT, Claude ROCHE (DTN), Jacques ROMESTAN, Laurence TANGUILLE, Henri VAUMORON, Olivier VIDAL.
Absent excusé : Gilles TURGNE

Ordre du jour de la réunion

- 1/ Compte-rendu et suivi des décisions.
- Validation du compte rendu de la réunion de janvier.
- Clôture du compte rendu du comité directeur de mars.
- 2/ Dossiers juridiques.
- 3/ Stage de master.2 de P.Y.Colin.
- 4/ Sièges fédéraux, fonctionnement général et salariés.
- 5/ Prochaines réunions.
- 6/ Editions et prochains envois des publications fédérales.
- 7/ Mémento du dirigeant.
- 8/ C.N.O.S.F Réunion du 16 mars reportée au 15 juin.
- 9/ C.N.O.S.F Formation bilan carbone.
- 10/ C.N.O.S.F Demande de référent pour la représentation internationale (B.D.R.I).
- 11/ France.Nature.Environment.
- 12/ Gestion des conventions.
- 13/ Ressources financières fédérales 2010/2013.
- 14/ Evolution des assurances.
- 15/ Site internet fédéral.
- 16/ Les listes internet.
- 17/ Commissions – Spelunca Librairie.
- 18/ Les partenaires.
- 19/ Congrès U.I.S 2009 aux Etats-Unis.
- 20/ Convention d'assistance juridique.
- 21/ Gestion des codes d'accès.
- 22/ Gestion matériel E.F.S & E.F.P.S, commission Scientifique/Environnement.
- 23 / Etat généraux du CANYON
- 24/ Membres d'honneur

1/ COMPTE-RENDU ET SUIVI DES DECISIONS

- Validation du compte rendu de la réunion de janvier.
Le compte rendu de la réunion de bureau des 16 et 17 janvier 2009 est adopté.
- Clôture du compte rendu du comité directeur de mars.
Il doit être publié le plus rapidement possible, le bureau et le comité directeur ayant déjà apporté leurs corrections

2/ DOSSIERS JURIDIQUES

Philippe HIPEAU n'est pas fédéré pour l'exercice 2009. Tous les délais sont dépassés depuis le vote du passage en commission disciplinaire voté par le Comité directeur. Une nouvelle décision est à prendre lors d'un des Comités directeurs qui auront lieu à Melle. Les personnes proposées pour l'instruction sont, J.PIOTROWSKI, H.LAVICTOIRE et P.MOURIAUX. Le dossier est accepté par J.PIOTROWSKI, après qu'il en ait pris connaissance.

le C.D.S.89 est en procès avec S.WILMO. Le référé est prévu en principe pour le 19 mai. Concernant la demande de passage en commission disciplinaire de S.WILMO une nouvelle décision est à prendre lors d'un des Comités directeurs de Melle. Les personnes présentes pour l'instruction du dossier sont, J.P.COUTURIER, H.LAVICTOIRE, et P.MOURIAUX. Le dossier est accepté par P.MOURIAUX après qu'il en ait pris connaissance.

3/ STAGE de MASTER.2 de P.Y.COLIN

Le thème de son stage porte sur les Conventionnements entre les associations sportives et les collectivités locales. Dans ce cadre, il effectuera une étude de toutes nos conventions.

Suivant son temps disponible il travaillera sur le droit du travail applicable aux associations.

A partir d'un questionnaire établi avec E.ALEXIS qui assure le suivi de son stage, il doit contacter les présidents de C.D.S afin de recenser les diverses problématiques, dispositifs ou autres situations de gestion d'accès aux sites et créations d'inventaires.

4/ SIEGE FEDERAL, FONCTIONNEMENT GENERAL ET SALARIES

- Points sur les salariés,
Monique Rouchon doit prendre sa retraite à la fin mars 2010. Une étude sur la répartition des diverses tâches qu'elle assume doit être menée. Ceci entrainera nécessairement une nouvelle organisation et/ou une redéfinition des postes des salariés.
- L'évolution du poste D.T.N vers un D.T.N responsable administratif a les faveurs du bureau.
C.ROCHE nous informe que cette responsabilité existe dans un certain nombre de fédérations où les D.T.N ont une mission de directeur général. Si l'évolution du poste devient effective, il faudra prévoir une prime de mission en supplément.
- Un travail de réflexion est à mener sur l'inventaire des tâches effectuées au siège de la fédération. Il faut définir les missions essentielles de la fédération et les missions à abandonner par rapport aux besoins.
- Groupe de travail : L.TANGUILLE, A.MENIER et J.P.HOLVOET.
- L. TANGUILLE doit indiquer sur les fiches de poste les conclusions de ses entretiens avec chaque salarié
- Les dates à retenir : Première synthèse au bureau du 4 juillet et conclusions pour le Comité directeur d'octobre.

- Congés/ vacances été 2009. Un tableau des dates de congés d'été doit être mis à disposition des membres du comité directeur à partir des demandes qui devront être validées par L.TANGUILLE.
- Y.BESSET, (nouveau délégué juridique) est chargé d'explorer les possibilités offertes par le D.L.A.

5/ PROCHAINES REUNIONS

- CONGRES 2009 à MELLE.
J.L .THOMARE et A.CARRAZ disposeront chacun de 15 min pour effectuer la restitution de leurs travaux. Ces interventions seront effectuées lors des questions diverses.
Préparation de l'Assemblée générale
 - Réactualiser l'ordre du jour.
 - Toute la partie concernant l'année 2008 devra être traitée avant le repas (point 11)
 - Regroupement du matériel de vote (bulletins, urne, liste GE...) les responsables sont (L.GALMICHE – H.VAUMORON)
 - Recherche de deux scrutateurs avant l'assemblée générale (voir le C.S.R local) + quelqu'un d'une autre région + quelqu'un pour l'accueil des grands électeurs, la responsable A MENIER.
- Prochaines réunions du COMITE DIRECTEUR.
- Comité directeur précédant l'Assemblée générale
Ordre du jour
 - procédures disciplinaires
 - tarifs fédéraux
 - examen des motions
 - vote des comptes 2008
 - vote du budget prévisionnel
 - rapport du Commissaire aux comptes
 - vote membre honneur (eventuellement)
- Comité directeur après l'Assemblée générale
Ordre du jour
 - calendrier fédéral
 - bilan de l'AG
 - missions des commissions
 - Memos
 - index de Spelunca
 - à affiner lors d'une prochaine réunion téléphonique
- REUNIONS téléphoniques.
 - Un ordre du jour reprenant les divers points souhaités par les membres du bureau devra être envoyé au plus tard la veille de la réunion. Ces réunions devront s'accompagner d'un compte rendu au même titre que les autres réunions.
 - Le problème des comptes rendus et prises de notes lors des réunions de comité directeur est révoqué. Peut-on s'organiser pour effectuer un relevé simple de nos discussions ?
Il est décidé d'avoir recours à plusieurs secrétaires de séance lors des réunions de CD comme nous l'avons fait en mars ou de prendre le temps après chaque point de synthétiser les débats et de noter les décisions.

6/ EDITIONS ET PROCHAINS ENVOIS des PUBLICATIONS FEDERALES

- Pour le Spelunca n°114 : A.MENIER et O.VIDAL sont chargés de rédiger l'édito qui portera sur le volet développement durable du projet fédéral.
- Lettre de l'élu : Le bouclage est fixé au 10 mai et envoi le 15 mai
L.GALMICHE est chargé de faire le point des articles et de relancer des rédacteurs pour les articles ONF / BRGM, et LPS.
L.TANGUILLE prépare l'Edito.

7/ MEMENTO DU DIRIGEANT

- Pour les RI des commissions toutes les modifications sont prêtes.
- Les modifications à apporter aux missions des commissions restent à finaliser
- Il est prévu une mise à jour intermédiaire qui sera mise en ligne. La mise à jour papier sera distribuée à Melle. Responsable L.GALMICHE.

8/ C.N.O.S.F REUNION DU RESEAU NATIONAL DES REFERENTS/ARCHIVES

La Session plénière du 16 mars est reportée au 15 juin.

P.MOURIAUX qui assure cette représentation fédérale n'a pas de lettre de mission.

L. TANGUILLE va signer la lettre de mission rapidement pour régulariser le poste.

9/ C.N.O.S.F FORMATION BILAN CARBONE

La formation bilan carbone organisée par l'ADEME en partenariat avec le C.N.O.S.F sera suivie par O.VIDAL. Cette action, en lien avec le travail d'A.CARRAZ sera intégrée à la convention d'objectif du Ministère des sports.

10/ DEMANDE DE REFERENT POUR LA REPRESENTATION INTERNATIONALE (B.D.R.I)

Claude Roche rappelle qu'il assume cette relation auprès du bureau des relations internationales du MSS.

Le référent n'ayant pas été validé, L.GALMICHE doit vérifier si une réponse a été faite.

11/ France.NATURE.ENVIRONNEMENT

Référents régionaux « Climat Energie » O.VIDAL sera le référent national.

12/ GESTION des CONVENTIONS

Pour la convention F.U.A.J, la secrétaire de direction doit relancer le dossier. C'est la F.U.A.J qui devait proposer une nouvelle rédaction du texte.

La convention U.N.S.S. à l'initiative de C.ROCHE est à l'arrêt, cette démarche a débuté le 23 mai 2008, les derniers échanges datent du 4 juin 2008. C.ROCHE informe que malgré de multiples relances auprès du Directeur de l'U.N.S.S, il n'a pu obtenir de réponse à la proposition de convention qui lui avait été adressée. Il suggère d'attendre la nomination d'un prochain directeur qui devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année. Il reprendra contact à ce moment avec cette fédération scolaire.

Convention « Suchet » F.F.M.E & F.F.S

Il est rappelé que l'étude a porté sur une pratique locale, dans un secteur donné ce qui peut donner une idée partielle de l'origine des pratiquants. La F.F.M.E ne souhaite pas diffuser l'étude en l'état. Elle pourrait être diffusée en enlevant ce qui concerne les fédérations (4 tableaux).

E. ALEXIS prendra contact avec A.SUCHET pour la publication des extraits.

13/ RESSOURCES FINANCIERES FEDERALES 2010/2013

Une discussion s'engage sur les évolutions des cotisations dont les critères de calcul sont liés aux contraintes budgétaires. Le mécénat et le partenariat sont évoqués, mais pour l'instant il n'y a pas de structuration de la démarche et la communication fédérale dans l'état actuelle ne permet pas d'actions.

Un certain nombre d'interrogations sont posées :

- Quels sont les paramètres dont il faut tenir compte pour établir une fourchette ?
- Quelles proportions seront à respecter pour les calculs à venir ?
- La proportion cotisation/assurance découlera des résultats de la négociation avec l'assurance.
- Le fonctionnement de la commission financière est évoqué. Comment peut-elle travailler avec le bureau ? Quels sont ses moyens d'actions ?
- Il faut revoir la communication pour transmettre des messages explicites pour tous.

14/ EVOLUTION des ASSURANCES

Laurence Tanguille informe le bureau du travail mené par la commission qui étudie toutes les hypothèses et solutions destinées à diminuer le coût de l'assurance. Pour l'instant, il n'y a pas de résultats concrets tout est à l'étude.

15/ SITE INTERNET FEDERAL

La mise en concurrence n'a pas encore été faite. G.TURGNE doit préparer le plan de financement du projet. Et il doit préparer les documents pour suivre les règles de mise en concurrence.

16/ LES LISTES INTERNET

La multiplicité des listes rendent leur utilisation difficile. L.GALMICHE avait proposé la possibilité de diminuer la profusion de listes. Il est prévu de fournir la composition détaillée de chaque liste aux membres du comité directeur.

L.MANGEL est chargé de leur mise à jour et de la redirection des fonctions par rapport aux listes. Il est demandé qu'il effectue un tableau des listes de diffusion de la fédération avec la dénomination des listes.

La liste de diffusion du comité directeur qui a été élargi aux présidents de commissions, délégués et présidents de CSR sera appelée « CD élargi ». Elle sera complétée par la liste CD seul qui comprendra uniquement les membres du comité directeur.

O.VIDAL demande la création d'une liste pour les présidents et présidents adjoints des commissions.

17/ COMMISSIONS – SPELUNCA LIBRAIRIE

C'est la seule commission qui paraît dégager un excédent, mais il semble qu'il y ait des difficultés pour trouver des bénévoles. Les salariés ont fait part de leur demande d'avoir plus de contact avec les responsables de la commission.

18/ LES PARTENAIRES

XXIIème RASSEMBLEMENT SPELEO NATIONAL. F.F.C.A.M.

H.VAUMORON propose de représenter la fédération au cours de ce rassemblement puisqu'il sera dans le Lot au cours de ce week end.

Il est rappelé qu'il faut mesurer les impacts financiers par rapport aux enjeux des représentations. Le rapport coût/représentation est difficile à définir, or dans le présent notre budget impose une certaine prudence.

19/ CONGRES U.I.S 2009 aux ETATS-UNIS

Une délégation composée de C.DODELIN, C.MOURET, Ph.BRUNET est prévue. La présence P.DECOSTER avec des spéléologues du C.D.S.84 devrait compléter la présence française au congrès international.

20/ CONVENTION d'ASSISTANCE JURIDIQUE

H.VAUMORON a transmis le 4 mars les documents concernant l'assistance juridique du C.N.O.S.F. par le Cabinet-Conseil Jean-Pierre KARAQUILLO en partenariat avec le C.D.E.S (Centre de Droit et d'Economie du Sport) de Limoges. La possibilité de regrouper les demandes d'intervention avec la F.F.M.E pour les sujets touchant au canyon a été évoquée afin de répartir les coûts.

Un contact avec la responsable juridique (à priori avocate) de la F.F.B.A qui propose un service juridique avec une cotisation annuelle (45€) est une autre piste à étudier.

Il faudrait faire un choix et proposer au comité directeur des moyens d'actions juridiques.

21/ GESTION des CODES d'ACCES

L.TANGUILLE va demander l'ensemble des codes d'accès logiciels et postes informatiques du siège pour qu'ils soient disponibles en cas d'incident.

22 / GESTION MATERIEL E.F.S & E.F.P.S, Commission scientifique/environnement.

M.MEYSONNIER assure provisoirement la gestion du matériel entreposé au siège.

Il y a 3 lots de matériel à la commission E.F.S, dont un est au siège, c'est la commission qui assure son suivi, aidée par M.MEYSONNIER.

23 / ETAT GENERAUX du CANYON

Il faut prévoir l'organisation d'Etats Généraux du Canyon et voir la possibilité d'une co-organisation avec les fédérations F.F.M.E et F.F.C.A.M. Lors de la dernière réunion de la C.C.I, la F.F.M.E a accueilli froidement l'initiative de la F.F.S de travailler avec la F.F.C.A.M. Cette action semble déstabiliser la F.F.M.E. La F.F.M.E n'est pas d'accord pour participer aux E.G. Canyon, si la F.F.C.A.M est co-organisatrice.

Le risque pour notre fédération est d'organiser des E.G. Canyon avec la F.F.C.A.M sans la fédération délégataire, ce qui n'est pas envisageable.

24/ MEMBRES D'HONNEUR

A.MENIER demande que Claude Chabert soit proposé comme membre d'honneur de la fédération.

| |
|---|
| Vote pour proposer C.CHABERT membre d'honneur. Unanimité |
|---|

| |
|--|
| Vote pour proposer 4 membres d'honneur à l'assemblée générale. OUI : 7 NON : 1 |
|--|